



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
ET DE L'ÉNERGIE

Direction Interrégionale de la Mer
Méditerranée

PROCES VERBAL DE L'EXAMEN DU

BREVET DE MECANICIEN 750 KW

SESSION DES 1,2,3 AVRIL 2015 BASTIA

- Vu le décret n°99-439 du 25 mai 1999 modifié relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime;
- Vu l'arrêté du 05 décembre 2013 relatif à l'organisation des examens, des concours et à l'obtention des titres et diplômes de formation professionnelle maritime;
- Vu l'arrêté n°615/GM1 du 15 juillet 1999 modifié relatif à la formation et aux conditions d'obtention du diplôme de mécanicien de 750kW;
- Vu la décision n°03/2015 DIRM Méditerranée du 26 février 2015

L'examen du brevet Mécanicien 750 kW s'est déroulé au LPM de Bastia du 1 au 3 avril 2015

Candidats convoqués : 15
Candidats présents : 15
Candidats reçus : 15

La commission chargée d'examiner les candidats s'est réunie au LPM de Bastia le 3 avril 2015. Le président du jury déclare admis au diplôme de Mécanicien 750kW les candidats suivants:

ANDREANI	Axel
ANTONINI	Thierry
BRACHET	Hervé
CHAVANE	Jérémy
CHIARELLI	Marc
CULLIERET	Tom
DOAT	Nicolas
FILIPPI	Jonathan
FRAU	Jean
GINET	Alexandre
GIOVANELLI	Guillaume
ORSINI	Jacques
RISTORCELLI	Ian
ROSSINI	Raphaël
SALVINI	Simon

Le Président de la commission

Le Directeur Départemental Adjoint
des Territoires et de la Mer,
Délégué à la Mer et au Littoral

Philippe LIVET